



EGLISE ORTHODOXE RUSSE
DE GENEVE

RUE TOEPFFER 9 - CASE POSTALE 191
1211 GENEVE 12

Paroisse de l'Exaltation
de la Ste-Croix

A nos paroissiens

Genève, le 22 juin 2019

Chère Paroissienne, cher Paroissien,

Par la présente nous vous invitons à participer à notre Assemblée générale ordinaire qui sera suivie d'une assemblée générale extraordinaire, le 19 juillet 2020 prochain, à 13h30 à la salle de la paroisse protestante des Eaux-Vives 5, place de Jargonnant aux Eaux-Vives (à proximité du centre commercial d'Eaux Vives 2000), selon les ordres du jour ci-joints. C'est sous réserve des mesures du COVID-19 qui seront alors en vigueur.

A. Participation aux assemblées

La présente invitation vaut confirmation de votre statut de membre de la paroisse et vous permettra de voter à l'assemblée sur sa simple présentation.

Les personnes qui n'ont pas reçu d'invitation nominative, mais considèrent être membre de la paroisse et qui souhaitent exercer leur droit de vote sont invitées à contacter Mgr Irénée, d'ici au 10 juillet 2020, par e-mail à irenei.lyons@icloud.com.

Tous les membres de la paroisse qui se sont acquittés d'une cotisation en 2018 ou 2019 ou 2020 pourront voter, quel que soit le montant versé, sans égard au montant de CHF 40.- fixés par les nouveaux statuts.

B. Election du Conseil de paroisse

Les personnes désireuses de participer en qualité de Membre au Conseil de Paroisse sont invitées à adresser leur candidature par écrit au Conseil de la Paroisse, 9 rue Toepffer, case postale 191, 1211 Genève ou à info@egliserussedegeneve.ch, d'ici au 10 juillet 2020.

Le Conseil de Paroisse est actuellement composé de Monseigneur Irénée, Evêque de Londres et d'Europe Occidentale, recteur de la Paroisse, Monseigneur Alexandre, Evêque de Vevey, vicaire, Très Révérend Père Paul Tzvetkoff, Très Révérend Père Emilien Pocinok Mesdames Alla Potapuchina et Emilia Nazarenko, ainsi que par Messieurs Stephan Meleshko, Alexandre Seletskiy, Igor Toskin et Sergey Zazyants. Madame Svetlana Balatskaya, élue le 1er septembre 2019 au poste de trésorière, a démissionné de son poste en cours de mandat. C'est le Très Révérend Père Paul Tzvetkoff qui assure la fonction de trésorier ad interim jusqu'aux prochaines élections. Vassily Meleshko a démissionné de son poste en cours de mandat. C'est Stephan Meleshko qui assure la fonction de marguillier ad interim jusqu'aux prochaines élections. La fonction de secrétaire de la paroisse est assurée

C. Points en lien avec les procédures judiciaires

En 2017, onze membres d'alors ont mandaté un avocat et déposé une demande d'assemblée générale extraordinaire et le Tribunal fédéral leur ayant donné partiellement raison dans son arrêt du 29 avril 2020¹, ladite Assemblée générale extraordinaire se tiendra à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, selon l'ordre du jour ordonné par le tribunal.

Par ailleurs, à fin 2019, deux personnes déposaient une demande au Tribunal de Genève pour faire annuler toutes les décisions prises lors de l'assemblée du 1er septembre 2019, y compris l'adoption des nouveaux statuts, en invoquant un vice de forme dans sa convocation, le Conseil de paroisse souhaite épargner à chacun la continuation de cette procédure et il invite l'assemblée à voter une seconde fois sur tous les points à l'ordre du jour de la précédente assemblée générale (point 4 de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire).

Avec la bénédiction de Monseigneur Irénée,

Recteur de la Paroisse



Le Marguillier ad intérim

Stephan Meleshko

La secrétaire de la paroisse

Emilia Nazarenko

Annexes :	ordres du jour de l'assemblée ordinaire et extraordinaire.
Documents disponibles sur	www.egliserusse.ch
	PV de l'assemblée de l'exercice 2019
	Statuts
	FAQ
Document sur demande :	Comptes 2019

¹ L'arrêt est disponible sur le site du Tribunal fédéral :

https://www.bger.ch/ext/eurospider/live/fr/php/aza/http/index.php?highlight_docid=aza%3A%2F%2F29-04-2020-5A_142-2019&lang=fr&zoom=&type=show_document